

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 décembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 DAC 540 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Guy Hocquenghem 45, rue de Plaisance (14e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville de Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Guy Hocquenghem 45, rue de Plaisance (14e) ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Mme la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Guy Hocquenghem 45, rue de Plaisance (14e).

Article 2 : Le texte de la plaque est : «Guy Hocquenghem (1946-1988), écrivain, figure des mouvements de libération homosexuelle des années 1970, vécut dans cette maison de 1973 à 1977. »

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1 000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2019 et suivants.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO